

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMéRA

Jeudi 10 juin 2021 à 14h
IMéRA

Présents ou représentés :

Eric Berton
Denis Bertin
Brigitte Carpentier
Philippe Delaporte
Maryline Crivello
Jean Boutier
Dominique Nobile, pouvoir à Denis Bertin
Nathalie Bonnardel
Gabriella Crocco
Brigitte Marin
Carlo Rovelli

Excusés :

Hamida Demirdache
Marteen Noyons
Daniel Nahon

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Constance Moreteau (IMéRA)
Thierry Fabre (IMéRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMéRA)

Le jeudi 10 juin 2021 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni en visioconférence sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMéRA.

Denis Bertin constate que onze membres du CG, sur un total de quatorze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 12 mars 2021

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité moins une abstention, le PV du CG du 12 mars 2021.

2 - Informations générales

Denis Bertin présente quelques points d'information :

- En réponse à l'appel PEPR (Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche) Exploratoires, une lettre d'intention a été déposée pour le programme « Incubation de projets interdisciplinaires innovants pour une industrie responsable et soutenable », co-piloté par AMU au nom des IEA français et l'ENSAM. L'enjeu est important puisque les budgets pluriannuels peuvent aller de 30 à 100 M€ selon les PEPR.
- Dans le cadre de l'action lancée par la Ministère *via* le RFIEA pour des accueils en délégation d'enseignants-chercheurs dans les IEA et suite au lancement d'un appel à candidatures au sein d'AMU, l'IMéRA a reçu neuf candidatures et, après expertise externe des dossiers, en a retenu deux. L'IMéRA accueillera ainsi en résidence, avec le statut d'*AMU Fellow*, Marie Montant du LPC (6 mois au 1^{er} semestre 2021-2022) et Valérie Andrieu-Ponel de l'IMBE (6 mois au 2^{ème} semestre 2021-2022).
- La conférence internationale UBIAS prévue à Marseille, annulée une première fois en mars 2020 puis une seconde fois en octobre 2020, a été reprogrammée du 12 au 14 avril 2021 en visioconférence, avec des créneaux resserrés entre 13h et 16h pour assurer une participation sur l'ensemble des continents. Le programme a été adapté à ces contraintes horaires. La gouvernance d'UBIAS a félicité AMU et l'équipe de l'IMéRA pour la qualité de l'organisation et des intervenants proposés.
- L'IMéRA a été évalué par le Conseil scientifique du RFIEA les 3-4 mai 2021. Denis Bertin remercie les membres fondateurs et les membres du CG qui ont été impliqués. Les rapports d'évaluation seront transmis au terme des visites des quatre IEA.
- Une réunion de travail avec le Conseil scientifique de l'IMéRA s'est tenue en visioconférence le 31 mai 2021, suite à la révision des statuts.
- L'IMéRA a ouvert deux postes au recrutement en CDD au 1^{er} septembre 2021, sur les fonctions de Chargé de rédaction et de communication et d'Assistant audio-visuel et informatique, pour remplacer Philippe Passebon et Alexandre Leung respectivement. Les entretiens et la sélection finale auront lieu fin juin.
- Les membres du CG sont cordialement invitées à la journée de restitution des résidents du 24 juin à l'IMéRA.

Eric Berton indique en complément qu'il a demandé à Maryline Crivello de prendre en main le dossier de l'Alliance Athéna, et de porter les positions d'AMU au sein de ses instances.

3 – Approbation du budget rectificatif n°1 2021

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- sur le financement RFIEA, la prise en compte de la facturation de l'excédent final sur la convention 2016-2019 ;
- sur le financement labex RFIEA+, la régulation sur la convention 2012-2019 des recettes encaissées dans SIFAC ;
- le titrage en 2021 de la recette de 50 k€ versée par le Ministère en 2020 et le versement d'une nouvelle subvention du Ministère en 2021 dans le cadre de l'accueil en délégation d'enseignants-chercheurs à l'IMÉRA ;
- sur le financement de l'Europe FIAS, la sélection de 2 résidents au lieu de 4 et la prévision d'une fiche inter-société acheteuse pour la valorisation des hébergements ;
- pour l'EHESS, le renouvellement de la Chaire pour 3 ans ;
- sur les financements IRD, AUF et IPC, la prise en compte des retards de paiement de factures 2020 ;
- des recettes additionnelles suite à la location des locaux de l'IMÉRA à hauteur de 4 k€.

Au final, la variation de recettes au BR2 est de - 100.680 € en droits constatés et de + 336.670 € en prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- sur le financement RFIEA, l'ajustement des dépenses de masse salariale des personnels en CDD de l'IMÉRA et une diminution de dépenses qui résulte de la diminution des activités en présentiel dans le contexte pandémique ;
- sur le financement Labex RFIEA+, l'ajustement des dépenses de fonctionnement pour les mêmes raisons et le remboursement du trop-perçu sur la convention 2012-2019 ; ;
- sur le financement du Ministère, la bascule de la prise en charge des Senior Fellows de la subvention 2018 à la subvention 2020 ;
- pour le Conseil départemental 13, l'annulation de la résidence d'Espineira-Gonzales ;
- pour l'IRD, la prolongation de résidence de Cagnacci et l'attente du statut définitif de Napolitano pour sa résidence (CDD ou convention d'accueil) ;
- pour l'EHESS, la prolongation de résidence de Montersecu ;
- pour AMU, la non-prise en charge du CDD de niveau IE – Chargé de rédaction et de communication à partir de septembre 2021, et la diminution de l'enveloppe de vacances.

Au final, la variation de dépenses au BR1 est de - 67.728 € € en autorisations d'engagements et en droits constatés.

Brigitte Carpentier présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.

Ce tableau au format GBCP présente d'une part l'évolution des autorisations d'engagement et d'autre part le solde budgétaire résultant de la différence entre les encaissements et les décaissements prévus. L'apport AMU se matérialise par une répartition de la subvention pour charge de service public de l'établissement qui reste inchangée au BR 1 à hauteur de 64.150 €.

Le solde budgétaire est en nette progression et s'établit en prévision pour 2021 à + 269.796 €. Ce chiffre comprend toutefois la régularisation des impacts des recettes encaissées dans SIFAC en 2020 de 276.065 €.

La réalité de la prévision de solde budgétaire sur les seuls flux de 2021 est de -6.269 €, soit une variation par rapport au BP de + 158.433 €. Cela s'explique par une diminution des dépenses en CP prévues au BR1 de 67.728 € et une augmentation des prévisions de recettes encaissées de 90.685€.

Brigitte Carpentier présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.

Au niveau du compte de résultat, le résultat prévisionnel 2021 est de - 91.089 €. Il avait été déjà anticipé au BP 2021, sachant qu'une partie des recettes encaissées sur les années précédentes sont à la fois dans la trésorerie et dans le fonds de roulement de l'IMÉRA.

Le prélèvement sur fonds de roulement prévisionnel passe de 57 k€ au BP 2021 à 90 k€ au BR1 2021.

Le fonds de roulement prévisionnel à fin 2021 s'établit à un niveau tout de même très élevé de 506 k€ (351 jours de dépenses de fonctionnement décaissables).

La trésorerie prévisionnelle est très largement positive et stable par rapport au BP 2021. Elle s'établit à un niveau très élevé de 404 jours de dépenses de fonctionnement décaissables (582 k€).

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°1 2021.

4 – Composition du Conseil de gestion

Dans le cadre du projet de révision des statuts, le CG avait émis à l'unanimité, lors de l'approbation de ce projet en mars dernier, un avis favorable à ce que l'IRD et Sciences Po Aix rejoignent la Fondation IMÉRA en qualité de membre fondateur.

Après échanges avec le Directeur de Sciences Po Aix, Rostane Medhi, est proposé Philippe Aldrin, Directeur de la recherche, pour représenter Sciences Po Aix au sein du CG de l'IMÉRA dans le collège des fondateurs.

Après échanges avec la Présidente-directrice générale de l'IRD, Valérie Verdier, et le Directeur scientifique référent de l'IRD, Christophe Chambon, est proposé Estienne Rodary, Directeur du département scientifique sociétés et mondialisation, pour représenter l'IRD au sein du CG de l'IMÉRA dans le collège des fondateurs, avec pour suppléante Marine Sabounji, Déléguée régionale adjointe.

Concernant le collège des personnalités qualifiées compétentes :

- Nathalie Bonnardel est en cours de mandat (début septembre 2019) ;
- Gabriella Crocco est candidate au poste de Directrice de programme de l'IMÉRA (voir point 5 de l'ordre du jour) ;
- Daniel Nahon a clôturé son mandat ;
- Brigitte Marin et Carlo Rovelli terminent leur deuxième mandat.

La question est posée à Brigitte Marin et à Carlo Rovelli de savoir s'ils souhaitent poursuivre dans le cadre d'un nouveau mandat.

Carlo Rovelli répond favorablement.

Brigitte Marin, qui assure depuis deux ans la direction de l'Ecole Française de Rome, souhaite arrêter là cette belle aventure.

Denis Bertin remercie chaleureusement Carlo Rovelli, pour son acceptation, et Brigitte Marin, pour son investissement et son accompagnement de l'IMÉRA depuis dix ans.

Le collège des personnalités qualifiées compétentes étant composé de 6 sièges depuis la récente révision de statut, il est nécessaire de proposer quatre nouvelles personnalités pour le compléter.

Sont proposés, au regard des quatre programmes de l'IMÉRA :

- Thomas Lecuit, Professeur au Collège de France, Directeur de l'Institut Convergence CENTURI ;
- Claire Bidard, Directrice de recherche au CNRS, qui a toujours été fortement impliquée au sein de l'IMÉRA (Comité d'animation scientifique, accueil d'une équipe, animation d'un cycle sur les réseaux complexes) ;
- Sophie Bouffier, Professeur AMU, Directrice de la MMSH, en lien avec le programme Méditerranée ;
- Rémi Adjiman, Maître de conférences AMU, Directeur du Département SATIS, en lien avec le programme Arts, Sciences, Société.

Ces quatre nouvelles personnalités qualifiées, approuvées par tous les membres présents du CG, seront désignées par le Président d'AMU.

5 – Nomination du Directeur scientifique et des Directeurs de programme

Denis Bertin rappelle en introduction le gros travail effectué dans le cadre de la révision des statuts, avec notamment comme décision au niveau de la Direction scientifique, la nomination d'un Directeur scientifique qui s'appuie sur des Directeurs de programme, pour mettre en œuvre le schéma programmes / résidences / cycles / manifestations scientifiques.

Il présente ensuite le projet de composition de la nouvelle équipe de Direction scientifique - les CV et les publications des quatre membres ayant été adressés en amont à tous les membres du CG -, à savoir :

- Directeur scientifique : Enrico Donnagio, Philosophe de l'Université de Turin, ancien résident et actuel Senior Fellow de l'IMÉRA ;
- Directrice du programme Arts, Sciences, Société : Emilie Sitzia, Historienne de l'Art et de la Littérature de l'Université de Maastricht, ancienne résidente de l'IMÉRA ;
- Directrice du programme Explorations Interdisciplinaires : Gabriella Crocco, Epistémologue, Directrice du CEPERC ;
- Directeur du programme Méditerranée : Thierry Fabre, actuel Directeur.

Les quatre membres, invités pour ce point de l'ordre du jour, se présentent successivement aux membres du CG et indiquent brièvement les grands objectifs de leur programme.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité moins deux abstentions, la proposition d'Enrico Donaggio, en qualité de Directeur scientifique, et les propositions de Gabriella Crocco, d'Emilie Sitzia et de Thierry Fabre, en qualité de Directrices / Directeur de programme. Une équivalence de service de 128h ETD est octroyée aux Enseignant-chercheurs en qualité de directeur de programme au titre « Activité scientifiques de haut niveau en terme de production et d'encadrement scientifique et diffusion de travaux »

6 – Tarification de la location des salles et espaces de l'IMÉRA

Emmanuel Girard-Reydet présente la grille de tarification, élaborée en étroite collaboration avec la Gestionnaire administrative de la DEPIL, pour la location des salles et espaces de l'IMÉRA, selon la durée demandée et avec deux tarifs proposés (normal/préférentiel en fonction du statut de l'entité demandeuse et de son lien avec l'IMÉRA).

Résolution

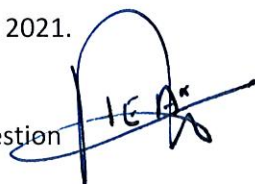
Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité la grille de tarification de la location des salles et espaces de l'IMÉRA, qui sera soumise à délibération lors du prochain Conseil d'administration d'AMU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.

Fait à Marseille, le 9 juillet 2021.

Denis Bertin

Président du Conseil de gestion

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'DB', with a large loop and a horizontal stroke extending to the right.